

CAMPAGNE EMPLOIS ENSEIGNANT-CHERCHEUR 2025

POSTE N° 0144

Nature de l'emploi	MCF
Nature du concours (articles 26 ou 46 du décret 84-431 du 6 juin 1984 modifié)	Article 26-I-1
Spécificité du poste	Territoires, transitions et animation socio-culturelle
Section CNU	24
Localisation	IUT Bordeaux Montaigne
Etat du poste	Vacant
Date de prise de fonctions	01/09/2025
Résumé du poste en anglais	Territories, transitions and sociocultural animation. Spatial reconfigurations and global changes, territorial animation, transition, urban agriculture, involvement of socio-cultural actors in ecological transition processes.
Euraxess research fields	Landscape architecture, Global change, Natural resources management, Social changes, Urban sociology
Enseignement	<p>➔ Filières de formation concernées</p> <ul style="list-style-type: none"> - BUT Carrières sociales option Animation sociale et socioculturelle 1^{ère}, 2^{ème} et 3^{ème} années - BUT Villes et territoires durables 1^{ère}, 2^{ème} et 3^{ème} années - Licence professionnelle coordination de projets sociaux et socioculturels, 3^{ème} année <p>➔ Objectifs pédagogiques et besoin d'encadrement</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le profil visé est généraliste en urbanisme, associant maîtrise des savoirs relatifs à l'ingénierie territoriale de la transition socio-environnementale, et compétence à travailler spécifiquement les enjeux de la thématique dans le champ de de l'animation sociale et socioculturelle.

- La personne recrutée sera en mesure de travailler en collectif interdisciplinaire et interprofessionnel, d'élaborer des dispositifs pédagogiques de type atelier, impliquant des mises en situation simulées et réelles, des partenariats avec les collectivités et les acteurs de l'ESS.

À partir de ses expériences, l'enseignant.e recruté.e devra démontrer sa capacité à :

- Intervenir en BUT CS « Animation Sociale et Socio-Culturelle » sur la majeure partie des compétences du diplôme telles que définies par le Programme Pédagogique National ;
- Intervenir en BUT CS « Villes et territoires Durables » sur les compétences spécifiques du parcours : 3 « Diagnostic de territoire », 4 « Communiquer avec les publics et les acteurs territoriaux », 5 « conduite de projets de transition ».
- Intervenir en licence professionnelle « Coordination de projets sociaux et socioculturels » sur certains modules spécifiques : coordination et méthodologie de projet, développement local, encadrement de projets tuteurés...
- S'impliquer, en bonne connaissance des spécificités des champs du département Carrières sociales, dans le suivi personnel des étudiants (PPP, mémoires)
- Être mesure d'initier à des dispositifs de médiation suscitant l'intelligence collective, favorisant la participation des publics, dans le cadre d'enseignements en méthodologie de projet, diagnostic de territoire, dynamiques partenariales ;
- Enseigner l'éducation à l'environnement ou sensibiliser à l'écologie urbaine, en lien avec les enjeux sociaux et socioculturels (animation nature, intégration au projet des structures, approches par l'éducation populaire...);
- Enseigner des techniques de représentation au service de récits territoriaux sensibles : dessin paysager, carnet de voyage, dessin ethno-architectural, carte sensible, etc.

Cela implique notamment des savoirs et savoir-faire acquis autour de l'ensemble des axes suivants, y compris au prisme de l'animation socioculturelle :

- **Ecologie urbaine, approches du paysage :** - Appréhender les dynamiques urbaines écologiques et paysagères à l'échelle locale et planétaire ; Identifier et comprendre les rôles des acteurs impliqués dans des dynamiques de développements urbains qualifiés de « durables », « soutenables » et/ou « résilients » ; Découvrir et comprendre des initiatives innovantes intégrant la place du « vivant » et prendre conscience de leurs effets ; Appréhender les cadres idéologiques, historiques et normatifs liés aux concepts d'« environnement », de « transition » et de « développement durable ».
- **Conduite d'ateliers-projet :** - Sous forme de jeu de rôles en début de formation et en partenariat de projet par la suite, mobiliser des compétences et des outils d'urbanisme, d'écologie, de méthodologie de projet, de gestion, de communication. Sont particulièrement mobilisées les techniques de représentation paysagères : photomontage, coupe, bloc-diagramme, transect, etc. Plus globalement, il s'agit d'amener à l'appréhension du projet comme

	<p>processus non linéaire et co-construit avec les acteurs du territoire (partage, médiation, participation).</p> <ul style="list-style-type: none"> - Analyse des pratiques professionnelles et encadrement de travaux de fin d'étude : - En lien avec la recherche et la mise en perspective du stage, l'orientation des étudiants, le poste demande de coordonner l'intervention pédagogique d'acteurs professionnels en fonction des besoins (interventions ponctuelles, séminaires, projets tuteurés). Il s'agit notamment d'étayer les besoins méthodologiques dans des situations de travail variées (polyvalence), de permettre aux étudiants de découvrir les différents champs du développement territorial durable (y compris dans ses intégrations au champ socioculturel) et de structurer l'analyse des pratiques professionnelles. <p>Sont attendues une connaissance approfondie (théorique et pratique) du secteur professionnel de l'animation sociale et socioculturelle, de même qu'une connaissance des spécificités du dispositif IUT.</p>
<p>Recherche</p>	<p>➔ Projet en cohérence avec le volet « recherche » du contrat quadriennal de l'établissement :</p> <p>Le laboratoire Passages est une Unité de recherche pluridisciplinaire. Les membres du laboratoire, qui appartiennent à des disciplines variées (5 sections CNU, 10 disciplines) ont en commun de donner à l'espace une place centrale dans leurs analyses, à l'image de ce qui fonde la cohérence de la section 42 du CNRS (Espaces, Territoires et Sociétés) à laquelle le laboratoire est rattaché.</p> <p>Le projet scientifique de l'UMR Passages est centré sur « les reconfigurations des spatialités et les changements globaux » pris dans leur rapport dialectique. Appréhender l'espace par les spatialités, c'est se placer du côté des acteurs et des constructions intentionnelles, symboliques, identitaires et/ou politiques par lesquelles ces derniers mettent en forme le monde dans lequel nous vivons. Construites par les acteurs, dans le contexte contemporain de crises et d'incertitudes, les spatialités se dessinent et se redessinent en permanence. Dans ce contexte, le paradigme du changement est abordé de façon critique. Il s'agit d'insister sur la multiplicité des changements en faisant non seulement référence aux différents processus qui ont trait à l'empreinte de l'humanité sur la planète (changement climatique, crise de la biodiversité et augmentation de la population), mais aussi à la nouvelle vague de mondialisation et aux recompositions de la répartition des populations à la surface de la terre, et de leur participation à la vie économique et politique qui en découlent.</p> <p>Le maître de conférences devra démontrer sa capacité à participer à des projets de recherche et à s'intégrer dans le projet scientifique et les thématiques de recherche de l'UMR CNRS Passages 5319, notamment autour de l'animation territoriale, de la transition alimentaire, de l'agriculture urbaine, et de l'implication des acteurs socioculturels dans les processus de transition écologique.</p> <p>Le maître de conférences devra aussi montrer sa capacité à s'intégrer dans les projets de recherche-action menés sur le site de l'IUT Bordeaux Montaigne et plus spécifiquement au sein du département Carrières Sociales.</p>

<p>Responsabilités pédagogiques et collectives envisagées</p>	<p>Le.la candidat.e sera par ailleurs fortement impliqué.e dans le développement du dispositif d'alternance en 3ème année, dans la prise en charge de responsabilités administratives dans un contexte d'évolution des diplômes, et dans l'animation des relations avec les milieux professionnels.</p> <p>Au-delà des charges d'enseignement, le poste nécessite un réel investissement dans la vie de l'équipe pédagogique du département : réunions d'équipe, participation aux portes ouvertes et salons, aux jurys de recrutement et d'évaluation, visites de stage, suivi de mémoires.</p>
<p>Contact/informations</p>	<p>Nous rappelons aux candidats qu'ils ne peuvent pas communiquer sur le poste avec les membres du comité de sélection avant le processus de recrutement.</p> <p>Pour toute demande d'information vous trouverez ci-dessous les coordonnées de la direction de l'UFR concernée :</p> <p><u>Enseignement :</u></p> <p>UFR d'enseignement : IUT Bordeaux Montaigne Lieu(x) d'exercice : Département Carrières Sociales, Bordeaux Equipe pédagogique : 24 sur poste Directeur de l'IUT : Alban Pichon Téléphone : 05.57.12.20.01 Email : direction-iut@iut.u-bordeaux-montaigne .fr URL : www.iut.u-bordeaux-montaigne.fr</p> <p><u>Recherche :</u></p> <p>Lieu(x) d'exercice : UMR Passage, Maison des Suds, Esplanade des Antilles, 33600 Pessac. Nom directeur labo : Véronique André-Lamat Tél directeur labo : 05.56.84.68.40 Email directeur labo : veronique.andre-lamat@cnrs.fr URL labo : https://www.passages.cnrs.fr/</p>
<p>Rappel des missions générales liées au statut des enseignant(e)s – chercheur(e)s</p>	<p><i>Art 2 et 3 du décret n°84-431 du 6 juin 1984 fixant les dispositions statutaires communes applicables aux enseignants-chercheurs et portant statut particulier du corps des professeurs des universités et du corps des maîtres de conférences.</i></p> <p>Les enseignants-chercheurs ont une double mission d'enseignement et de recherche. Ils concourent à l'accomplissement des missions du service public de l'enseignement supérieur prévues par l'article <u>L. 123-3 du code de l'éducation</u> ainsi qu'à l'accomplissement des missions de la recherche publique mentionnées à l'article <u>L. 112-1 du code de la recherche</u>. Dans l'accomplissement des missions relatives à l'enseignement et à la recherche, ils jouissent, conformément aux dispositions de l'article <u>L. 952-2 du code de l'éducation</u>, d'une pleine indépendance et d'une entière liberté d'expression, sous les réserves que leur imposent, conformément aux traditions universitaires et aux dispositions du code de l'éducation, les principes de tolérance et d'objectivité.</p> <p>Les enseignants-chercheurs participent à l'élaboration, par leur recherche, et assurent la transmission, par leur enseignement, des connaissances au titre de la formation initiale et continue incluant, le cas échéant, l'utilisation des technologies de l'information et de la communication. Ils assurent la direction, le conseil, le tutorat et l'orientation des étudiants et contribuent à leur insertion professionnelle. Ils organisent leurs enseignements au sein d'équipes pédagogiques dans tous les cursus universitaires et en liaison avec les milieux professionnels. Ils établissent à cet effet une</p>

	<p>coopération avec les entreprises publiques ou privées. Ils concourent à la formation des maîtres et à la formation tout au long de la vie.</p> <p>Ils ont également pour mission le développement, l'expertise et la coordination de la recherche fondamentale, appliquée, pédagogique ou technologique ainsi que la valorisation de ses résultats. Ils participent au développement scientifique et technologique en liaison avec les grands organismes de recherche et avec les secteurs sociaux et économiques concernés. Ils contribuent à la coopération entre la recherche universitaire, la recherche industrielle et l'ensemble des secteurs de production. Ils participent aux jurys d'examen et de concours.</p> <p>Ils contribuent au dialogue entre sciences et sociétés, notamment par la diffusion de la culture et de l'information scientifique et technique. Ils peuvent concourir à la conservation et l'enrichissement des collections et archives confiées aux établissements et peuvent être chargés d'activités documentaires.</p> <p>Ils contribuent au sein de la communauté scientifique et culturelle internationale à la transmission des connaissances et à la formation à la recherche et par la recherche. Ils contribuent également au progrès de la recherche internationale. Ils peuvent se voir confier des missions de coopération internationale.</p> <p>Ils concourent à la vie collective des établissements et participent aux conseils et instances prévus par le code de l'éducation et le code de la recherche ou par les statuts des établissements.</p>
<p>Préconisations recherche</p>	<p>Il est attendu des candidat.e.s une expérience à l'internationalisation (séjours de recherche à l'étranger, publications dans des revues internationales référencées du domaine, notamment en anglais). De même, pour contribuer aux appels à projets des équipes, de l'établissement, ou pour en proposer eux-mêmes, on attendra que les travaux des futur.e.s recruté.e.s puissent s'inscrire dans les grands défis sociétaux ou environnementaux contemporains ou dans les grands enjeux de la recherche, tels qu'ils figurent dans les axes de la Stratégie nationale de la recherche, ou dans les plans d'action des AAP nationaux et internationaux (ANR, ERC). Le/la futur.e recruté.e devra aussi faire part de sa capacité à participer à des réseaux de recherche, nationaux et internationaux et à rechercher des partenariats. Il/elle contribuera ainsi au renforcement de l'activité scientifique de l'établissement et à sa visibilité. Il/elle encadrera les doctorant.s et masters.</p>